

36ème Conférence des Coordinations Locales du Jeudi 19 septembre 2024 de 13h30 à 15h

Prochaines conférences : le lundi 14 Octobre de 13h30 à 15h

782 inclusions début septembre

Participants : Lauren GEHIN pour Epinal, Laëtitia VALENSISI et Caroline VEDDA pour Marseille, Coralline MOUTENNET pour Chambéry, Cécile PAGES et Mme ARRIGONI pour Perpignan, Marion du PELOUX pour Avrillé, Céline FLANQUART pour Dainville, Anita CROCHET, et Mireille ROZE pour l'ECNP.

Excusées : Marion Noël (entrée en formation de puéricultrice), Charlotte Georges-Colleaux (sa remplaçante, indisponible ce jour) pour Charleville,

Bienvenue aux nouvelles arrivantes : Caroline Vedda qui vient en renfort de Laëtitia Valensisi sur la coordination à Marseille, Céline Flanquart qui remplace Emilie Beudaert sur Dainville, Audrey Scanavino vient en renfort de Coralline Moutenet sur Chambéry.

Ordre du jour :

- Vos actualités
- Toutes vos questions

Points évoqués

- *toutes les questions que vous vous posez sur la période transitoire*
- *ce qui change, ce qu'on conserve*
- *parler généralisation avec vos partenaires*

ACTUALITÉS PEGASE : entrée dans l'INNOVATION, QU'EST-CE QUI CHANGE ?

- Pegase n'est plus une expérimentation, mais une innovation en santé en vue de sa généralisation (document à mettre en annexe).
PEGASE est désormais un " **P**rotocole de sant**E** standardisé appliqué aux enfants ayant bénéficié avant l'**àG**e de 5 **A**ns d'une me**S**ure de protection de l'**E**nfance".
- La période transitoire de 16 mois s'arrêtera le 2 décembre 2025.

- Le document d'information parentale a été mis à jour, vous le trouverez en annexe de ce CR et sur le site dans l'onglet "informations" ("espace usager" a été rebaptisé ainsi).
- Le document d'évaluation CNAM sur l'utilisation des données PEGASE dont la CNAM avait besoin pour réaliser l'évaluation est obsolète : il n'est donc plus nécessaire de le transmettre aux parents (le document a été supprimé du site).
- Nous entrons dans la période transitoire de 16 mois qui permet aux tutelles de préciser ce qui peut basculer dans le droit commun. Dans l'attente de ces décisions, l'organisation du programme PEGASE n'est pas modifiée (même critères d'inclusions, même forfait, mêmes outils, mêmes tarifs de consultation). La vidéo et le livret restent les mêmes.

VOS QUESTIONS

- Coralline Moutenet : sur le site , le programme PEGASE est encore présenté comme une expérimentation, ce qui inquiète beaucoup les parents qui le lisent. Pouvez-vous changer ça ? Oui ça va être modifié en priorité sur le site internet : nous vous informerons dès que ces modifications seront effectives.
- Catherine ARRIGONI : quelle communication doit-on faire auprès de nos partenaires et notamment le CD ? Quel sera le périmètre de la généralisation ? Déjà beaucoup de questions sur la généralisation. Inquiétudes sur PERPIGNAN quand ils accueillent des enfants de la pouponnière suivis dans le cadre du programme PEGASE. Ce que l'on sait , c'est que dans toutes nos évaluations, il ressort la nécessité d'une coordination locale et d'un accompagnement par l'ECNP des établissements. en plus Pegase est un programme financé et fonctionne bien si sa coordination a du temps dédié, ce qui sanctuarise vos missions. Les tutelles ont bien compris que le rendre obligatoire en généralisation le mettrait en péril, il devrait donc être applicable sur la base du volontariat des structures, établissements, ou services. Concernant le périmètre des enfants éligibles, l'arrêté témoigne qu'il est désormais ouvert aux enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance avant 5 ans, pas seulement dans un établissement, mais on peut aussi imaginer que des services départementaux comme les accueils familiaux, les PMI, les services de PEAD pourraient en bénéficier, à voir pour les AEMO. Cela fera peut-être l'objet de discussions/négociations prochaines avec les départements.
- Sur vos territoires, une réflexion sur l'évolution de la coordination locale à la généralisation devra être menée. Est-ce que votre établissement souhaitera conserver, transférer ou partager la CL à la généralisation (exemple vers les puéricultrices de PMI, ou vers une direction santé comme en Vendée ?)
Sanctuarisation de la Coordination Nationale et de la Coordination Locale portée par toutes les instances, Laetitia VALENSIS nomme que c'est gratifiant d'entendre que La Coordination est valorisée par toutes les instances et sera du temps dédié à la généralisation.
- Il se peut que vous soyez davantage sollicitées par les établissements avec lesquels vous travaillez ou par certains cadres de votre département pour parler de pegase, vos

retours d'expérience seront précieux pour qu'ils anticipent les actions à mener. ce qui a fonctionné tout de suite, vos choix stratégiques, comment vous avez fait vivre pegase dans vos organisations, etc. Si certains sont déjà décidés, vous pouvez nous transmettre les noms des structures intéressées et de leur responsable.

- Information des professionnels libéraux sur la généralisation ? Après recherche, L'ECNP n'a pas encore informé l'ensemble des professionnels. Lauren GEHIN lit le message que la directrice à adresser à l'ensemble de leurs partenaires. Quel message à construire pour que les Coordinations Locales puissent informer le réseau PEGASE sur leur territoire ? Le Dr Rousseau vous envoie un message que vous pourrez transmettre aux professionnels de votre réseau. Le succès de la généralisation est le vôtre mais aussi le leur !
- Lauren GEHIN nomme qu'elle est rassurée sur le fait que la généralisation ne sera pas une obligation : elle précise que le portage du programme PEGASE par les cadres est essentiel. A partir du moment où les professionnels ont compris le sens de PEGASE, il n'y a pas de difficultés à mettre en œuvre PEGASE, c'est quand nous sommes face à des professionnels qui n'entendent pas le sens.
- Catherine ARRIGONI : Perpignan a été le dernier établissement à rejoindre le programme PEGASE, il a bénéficié de l'expérience des établissements déjà engagés dans PEGASE. Les équipes ont pu s'accoutumer au programme et aux outils avant même d'inclure. Cécile PAGES précise l'importance de l'ECNP dans la réactivité des réponses à leurs questions et l'intérêt des Conférences de Coordination Locales. Catherine ARRIGONI interroge les critères d'inclusions à la généralisation : est-ce que les enfants bénéficiant d'une mesure administrative pourront être suivis dans le cadre du programme PEGASE ? C'est déjà le cas depuis le début de l'expérimentation. La position est la même pour les enfants confiés en vue de l'adoption. Lauren GEHIN explique que dès qu'il y avait une mesure, qu'elle soit administrative ou judiciaire, ils réalisaient l'inclusion. Elle explique que les outils PEGASE sont précieux aussi pour accompagner les parents en centre parental, dans la connaissance de leur enfant et dans le développement ou le renforcement de leurs compétences.
- Cécile PAGES demande s'il y a un modèle de document carnet de santé numérique car les parents le demandent quelques mois plus tard ? Anita Crochet : il y a des modèles de documents de synthèse du suivi en santé (Synthèse_annuelle_parents, Synthèse_annuelle_mère, Synthèse_annuelle_père), mais synthétiques et qui dans tous les cas doivent être accompagnés verbalement. Cécile PAGES renseigne les carnets de santé après chaque bilan pegase. Dans les modèles de documents du mediateam, vous avez des documents carnet de santé, qui peuvent s'incrémenter automatiquement à la suite d'un bilan enregistré et validé. Marion du PELOUX explique qu'elle transmet l'impression du bilan de santé lorsque les parents participent à l'examen auprès du médecin.
- Cécile PAGES : existe-t-il des modèles de tampon PEGASE au niveau national à apposer dans le carnet de santé ? Pas de modèles de tampon actuellement au niveau national,

mais nous allons explorer, et sinon il y a des modèles de documents des pages de carnet de santé dans le MEDIATEAM. Nous envisageons d'apposer le logo pegase sur ces modèles de documents.

- Céline FLANQUART nomme la difficulté de recueillir les ATCD de santé des enfants et du besoin d'avoir un fichier unique de santé, où ces données seraient conservées quelle que soit son lieu d'accueil.
- Marion du PELOUX questionne les ASQ 3 12 et 13 mois qui sont exigeants en ce qui concernent la motricité globale : échelles visées par médecins qui s'accordent sur le fait qu'à ces deux âges, les attendus sont trop exigeants. Rassurer les maternants en leur précisant que ces attendus sont connus comme étant très exigeants, et qu'il faut donc nuancer les scores.
- Marion du PELOUX demande si les graphiques peuvent être accessibles en PDF dans les modèles de document mediateam ? Nous ne savons pas si ça va nécessiter un développement, car c'est toujours en exploration du côté de Berger-Levrault. Nous vous tiendrons au courant.
- Céline FLANQUART : y a t-il une journée annuelle de rencontre entre coordinatrices locales ? Oui, à travers les Journées Nationales PEGASE : la prochaine est prévue en 2025.
- Concernant votre réseau de soins : comment parler de pegase en tant qu'innovation en santé (pour introduire la formation, pour construire et animer votre réseau, l'adressage vers les prof de SP) ? Nous allons vous demander de modifier un peu votre discours sur la formation PEGASE, pourquoi ? Parce que à la généralisation, nous ne savons pas si le MEDIATEAM PEGASE sera conservé. Le SI ne doit plus être le point central du discours sur la formation : recentrer sur le sens et la philosophie de PEGASE, Le SI étant un support pour mettre en œuvre le sens et la philosophie de PEGASE. L'accès au logiciel ne sera probablement plus adossé à la formation PEGASE, à condition que chaque professionnel s'engage dans la formation dans un délai déterminé (3 mois ?). Lauren GEHIN nomme que cela serait un réel levier pour coopter les professionnels de santé libéraux. C'est le but !
Évolution de la formation également en e-learning dans les mois à venir : le contenu est globalement finalisé, Reste à trouver le financement et le support.

DIVERS

Bienvenue à Caroline VEDDA, infirmière pendant 18 ans, puis a bénéficié de la formation de puéricultrice : poste à 50% à la pouponnière de Marseille en soutien de la fonction de Coordination Locale, et 30% au relais. Rôle de coordination est nouveau et encore en découverte de PEGASE.

L'ECNP participera aux Assises des Départements de France les 14 et 15 Novembre 2024. Le Dr Rousseau participera à une table ronde pour présenter pegase aux dirigeants des départements, nous tiendrons un stand pour prendre des contacts et répondre à leurs questions.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant :
<https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

Rappel de votre mot de passe : segapecoordo

Remarque : l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi,
pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

anita.crochet@programmepegase.fr

Prochaines conférences : le lundi 14 Octobre de 13h30 à 15h , le jeudi 21 Novembre de 13h30 à 15h et le lundi 16 Décembre 2024